

Chères familles,

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée à la pandémie de la Covid-19, nous voulons vous informer qu'à partir du lundi 17 janvier 2022, l'Institut Guy-Lacombe de la Famille appliquera le [programme d'exemption des restrictions de l'Alberta](#) (site en anglais seulement).

Dans le cadre de ce programme les familles/clients âgés de 12 ans et plus qui veulent entrer dans l'Institut, y compris dans la bibliothèque devront présenter :

- une pièce d'identité délivrée par le gouvernement (exigence imposée uniquement aux clients âgés de 18 ans et plus) ainsi que l'un des documents suivants :
- une preuve de vaccination complète;
- de la documentation attestant une exemption pour des raisons médicales;
- la preuve d'un résultat négatif à un test PCR ou à un test rapide réalisé dans les 72 dernières heures par le secteur privé. (Un test rapide antigénique peut également être administré gratuitement à l'IGLF)

Le port du masque reste obligatoire dans les espaces publics intérieurs pour les personnes âgées de 2 ans et plus.

Les familles/clients qui ne peuvent pas se conformer à ces exigences se verront refuser l'accès.

Nous avons besoin de votre aide pour assurer la sécurité de tous. Nous vous prions de bien vouloir suivre les conseils de santé publique. Nous vous prions également d'être respectueux envers le personnel et les autres visiteurs.

La santé et la sécurité de nos familles est d'une importance primordiale. L'Institut Guy-Lacombe suit les conseils, les directives et les exigences des autorités sanitaires et des experts en santé publique, et il continue de faire tout en son pouvoir pour limiter la propagation de la COVID-19.

Au plaisir de vous accueillir prochainement à l'Institut Guy-Lacombe de la famille.

Sarah Arlène Nyakeru
Directrice générale
Institut Guy-Lacombe de la famille